

# Formulaire de choix de cours 2022-2023

## 7<sup>e</sup> année

Nom de l'élève :

Prénom(s)

Nom de famille

### 1. Choix de cours

Les cours suivants (anglais, arts industriels, écologie humaine, éducation artistique, éducation physique, français, mathématiques, sciences humaines, sciences de la nature) sont obligatoires en 7<sup>e</sup> année.

#### Cours obligatoires :

- ✓ Anglais
- ✓ Arts industriels
- ✓ Écologie humaine
- ✓ Éducation physique
- ✓ Français
- ✓ Mathématiques
- ✓ Sciences de la nature
- ✓ Sciences humaines

#### Cours facultatifs :

Numéroter en ordre de priorité. Consulter le [prospectus](#), les enseignant.e.s ou les membres de l'équipe de service aux élèves pour vous aider à faire vos choix.

Musique : Guitare

ou

\*Musique : Harmonie

\*\*Musique : Jazz (Cordes/Orchestre)

\*L'élève inscrit(e) dans le cours Musique : Harmonie peut aussi choisir le cours Musique : Jazz (Cordes/Orchestre).

\*\*Ce cours est donné à l'extérieur de la grille horaire.

Veuillez noter que certains cours ont des places limités.

**Les frais scolaires 2022-2023 seront à payer en septembre 2022, par l'entremise du portail School Cash Online, pour tous les élèves.**

**2. Frais scolaires :** (à payer en septembre 2022)

**Cotisations obligatoires par élève :**

- ✓ Association étudiante : 15 \$ + frais de services = 15,80 \$
- ✓ Comité scolaire : 15 \$ + frais de services = 15,80 \$

Veillez noter que les prix incluent des frais d'administration et des frais de transaction pour le paiement.

**Total : 31,60 \$**

**Cotisation facultative :**

Annuaire 2022-2023 : 30 \$ + frais de services = 31,45 \$

**3. Permission de filmer/photographier par l'école ou par les médias**

**Veillez sélectionner une des options suivantes :**

Oui, je donne la permission au Collège Louis-Riel de filmer ou de diffuser des photos de mon enfant.

Non, je ne donne pas la permission au Collège Louis-Riel de filmer ou de diffuser des photos de mon enfant.

**4. Consentement du parent/tuteur.trice - Quitter les lieux pour aller dîner à la maison**

Étant donné que le Collège Louis-Riel n'a pas de terrain de jeu et pour des raisons de sécurité de votre enfant à l'heure du dîner, nous vous demandons de nous indiquer si vous lui accordez la permission de quitter l'école à l'heure du repas pour aller dîner à la maison.

**Veillez sélectionner une des options suivantes :**

Oui, mon enfant a la permission d'aller dîner à la maison.

Non, mon enfant doit demeurer sur le terrain de l'école en tout temps.

Même si vous cochez «Non» et qu'à un moment donné votre enfant doit quitter les lieux de l'école à l'heure du dîner, on vous demande simplement d'envoyer une note écrite au bureau ou un courriel à [louis.riel@dsfm.mb.ca](mailto:louis.riel@dsfm.mb.ca).

**Avant de soumettre ce formulaire, avez-vous :**

Complété le formulaire de choix de cours (page 1)

Signé le formulaire (Les signatures de l'élève et du parent/tuteur.trice sont requises.)

En signant ce formulaire, vous autorisez les choix de cours sélectionnés et vous confirmez que vous avez lu l'[Engagement de l'élève](#) et l'[Utilisation de l'Internet et le courrier électronique](#). (sur notre site web de l'école)

\_\_\_\_\_  
Signature de l'élève

\_\_\_\_\_  
Signature du parent/tuteur.trice

\_\_\_\_\_  
Date

**Vous pouvez imprimer ce document, le signer et l'envoyer en pièce jointe à : [louis.riel@dsfm.mb.ca](mailto:louis.riel@dsfm.mb.ca) (Sujet : Inscription 7<sup>e</sup>)**